

Article sélectionné dans

La Matinale du 24/01/2018 [Découvrir l'application](http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e) (<http://ad.apsalar.com/api/v1/ad?re=0&st=359392885034&h=5bf9bea2436da250146b6e585542f4e74c75620e>)

Les prisons proches du « point de rupture » après dix jours de mouvement social

Les détenus et leurs familles sont les premières victimes du conflit déclenché par les gardiens.

LE MONDE | 25.01.2018 à 06h43 • Mis à jour le 25.01.2018 à 11h28 | Par Jean-Baptiste Jacquin ([/journaliste/jean-baptiste-jacquin/](#))



Des surveillants manifestent devant la prison de Brest, le 24 janvier. FRED TANNEAU / AFP

Les conséquences du conflit des surveillants pénitentiaires ont pris ces dernières soixante-douze heures un tour qui inquiète au plus haut niveau. « *On est proche du point de rupture dans certains établissements avec des risques d'enchaînements d'incidents non maîtrisables* », reconnaît un haut cadre du ministère de la justice. A titre d'exemple, confie cette source, une importante maison d'arrêt comprenant près d'un millier de détenus n'a été tenue dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 janvier que par un seul gradé, accompagné de douze policiers... ne connaissant pas le fonctionnement de l'établissement. Aucun surveillant ne s'était présenté à son poste.

Dans certaines prisons, « *les miradors ne sont plus armés, et les rondes de nuit ne sont plus assurées* ». Et ce malgré la mobilisation de plus de 400 policiers et gendarmes sur le territoire, pour assurer un service minimum dans les coursives, et de 250 membres des équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) de l'administration pénitentiaire appelés notamment en cas de mouvement de détenus. Des problèmes sérieux de sécurité auxquels s'ajoutent la fatigue et la lassitude des surveillants et des officiers qui ont choisi de travailler. Dans un autre centre de détention, qui comprend un peu plus de 500 personnes condamnées à des peines supérieures à deux ans d'emprisonnement, l'effectif tourne depuis lundi à six surveillants au lieu de trente-cinq.

Familles empêchées d'entrer

Mais les plus affectés sont les personnes détenues et leurs proches. Lydia Trouvé, dont le fils est à la prison de Châteauroux, raconte avoir vu lundi 22 janvier les familles empêchées d'entrer pour les rendez-vous aux parloirs qui étaient programmés, comme le 15 ou le 17 janvier. En dix jours, seuls les parloirs du samedi 20 y ont été assurés. « *Pourquoi on s'en prend à ces familles et à ces enfants qui ont déjà la malchance d'avoir un proche en prison ?* », interroge-t-elle.

« *Les détenus sont littéralement pris en otage* », dénonce Sylvia Alias qui a créé, en décembre 2017, avec M^{me} Trouvé et d'autres familles, le syndicat Pour la protection et le respect

des prisonniers (PPRP). Elle ne remet pas en cause les revendications des surveillants, mais s'étonne qu'on les laisse bloquer les prisons : « *Ils devraient défiler place de la République, comme les policiers qui, pendant leur mouvement, n'avaient pas bloqué l'entrée des commissariats ni empêché les gens de porter plainte.* »

L'administration pénitentiaire confirme que, dans certains établissements, les parloirs ont été totalement supprimés, comme à Toulouse, tandis que dans d'autres, comme à Meaux, les « cantines » – la nourriture et objets de confort et d'hygiène que les détenus peuvent acheter avec leur pécule – ne sont plus livrées.

« **La pression monte dans la Cocotte-Minute** »

Selon des informations recueillies auprès de détenus par le PPRP, des coupures volontaires d'électricité ont également laissé les détenus plongés dans le noir dans leurs cellules à Longuenesse (Pas-de-Calais), Villenauxe-la-Grande (Aube) et Moulins (Allier). L'accès aux douches et aux promenades est parfois réduit, voire supprimé.

« *La pression monte dans la Cocotte-Minute* », estime Paul Marconot, président de l'Association nationale des visiteurs de prison. Selon lui, « *on coupe aux détenus leurs seuls moments où ils peuvent respirer, quand ils s'ouvrent sur l'extérieur, puisque les familles, les visiteurs, les enseignants ou les animations ne peuvent plus entrer.* »